



## **CONFÉRENCE DE PRESSE DE L'UNION SYNDICALE SUISSE DU 20 AOÛT 2010**

*Alain Carrupt, président central du Syndicat de la Communication*

### **POSTE ET TELECOMMUNICATIONS : PLEIN RENCHÉRISSEMENT ET HAUSSE RÉELLE**

## **Des hausses méritées et logiques dans des secteurs en excellente santé financière**

Les améliorations salariales obtenues dans différents secteurs lors des négociations salariales de l'automne dernier ont joué un rôle déterminant de levier économique nécessaire pour soutenir la consommation et ainsi lutter contre les effets négatifs de la crise.

Les employé-e-s de la Poste – deuxième employeur du pays – et de Swisscom ont obtenu pour 2010 des augmentations salariales acceptables (respectivement de 1,5 et de 1,3%). Si l'on prend en compte le renchérissement prévu pour 2010 qui pourrait se situer entre 1,1 et 1,5 %, ils se retrouveront à la fin de l'année avec un salaire réel qui aura probablement stagné. Lors des négociations de cet automne, le Syndicat de la Communication présentera donc à ces entreprises des revendications salariales qui restituent aux employé-e-s une augmentation du salaire réel largement méritée, raisonnablement exigible et économiquement nécessaire.

Tant à la Poste qu'à Swisscom, le Syndicat de la Communication exigera donc une compensation complète du renchérissement (tel qu'établi en septembre) et une hausse des salaires réels de l'ordre de 1,5 à 2%. Ces revendications devront faire l'objet d'une décision formelle des organes internes du syndicat.

### **Des hausses réelles méritées**

La Poste et Swisscom réalisent depuis de nombreuses années des bénéfices confortables et accroissent régulièrement leur productivité. Ces excellents résultats sont générés pour l'essentiel grâce aux immenses efforts consentis par leurs collaboratrices et collaborateurs. Mais sans que ces derniers touchent leur juste part du gâteau. Bien au contraire : les restructurations incessantes, la dégradation constante des conditions de travail et la pression à la performance de plus en plus lourde qui pèse sur les épaules des salarié-e-s ont globalement péjoré leurs conditions générales de travail.



Cette tendance doit être une fois pour toute inversée, et une hausse significative des salaires réels est une condition sine qua non de cette inversion de tendance.

### **Santé financière incontestable**

Ces revendications sont d'autant plus légitimes que tant la Poste que Swisscom se portent au mieux. Les résultats financiers pour 2010 confirmeront sans aucun doute l'excellente santé financière des deux entreprises.

Pour l'exercice 2010, Swisscom prévoit en effet un bénéfice d'exploitation (EBITDA) d'environ CHF 3,75 milliards. Les résultats du premier semestre confirment que l'entreprise maintient sa stabilité avec un haut niveau de profit.

Les résultats du premier trimestre de la Poste (CHF 274 millions de bénéfice net) permettent d'envisager un résultat annuel approchant le milliard de francs. Résultat bien éloigné des prévisions pessimistes propagées par le géant jaune au printemps 2009.

Les moyens sont donc là pour améliorer les conditions salariales de l'ensemble du personnel.

### **Soutenir la consommation**

Enfin, il convient de rappeler que les hausses des salaires réels sont nécessaires pour favoriser la consommation, notamment dans le contexte économique actuel. La Poste et Swisscom, en tant qu'entreprises de service public détenues totalement ou majoritairement par la Confédération, ont dans ce domaine des responsabilités sociales et économiques particulières. Responsabilités qui devront être concrétisées lors des négociations salariales.